



## **LA CHARTE DE L'AS**

### **En s'inscrivant à l'AS, j'ai le droit de :**

- Pratiquer les activités proposées selon mes choix, rien ne m'est imposé. Je peux aussi proposer des activités.
- D'apporter mon opinion quant à l'organisation de cette AS.
- De participer au fonctionnement de cette AS en étant présent aux assemblées générales.

### **J'ai également devoir de :**

- Respecter le règlement de ponctualité établi.
- **De contacter MONTRI le vendredi précédent mon absence ou au moins le matin du jour de mon absence.**
- Rangement au point de rendez vous (bureau EPS),
  - Aucun élève, demi-pensionnaire ou externe, ne pourra rejoindre l'association sportive en cours de séance.
  - Ne pas arriver en retard au cours de 13h05.
- Respecter le règlement d'assiduité:
  - Au bout de 3 oublis de tenue, 3 absences injustifiées et des retards répétitifs, le professeur responsable de l'activité peut vous radier des listes.
  - Respecter les engagements que je prends.
  - Contacter dans les plus brefs délais la compagnie MONTRI pour l'avertir de mon absence.
- Respecter le règlement de bonne conduite:
  - Respecter les autres élèves de mon établissement et des établissements, rencontrés lors des compétitions. Il faut montrer l'exemple d'une bonne attitude.
  - Respecter les lieux et le matériel utilisé au lycée ou lors des déplacements.
  - Respecter les adultes que je suis amené à rencontrer : chauffeur de bus, professeurs, adultes.
  - Avoir une tenue adaptée.
- S'impliquer dans la vie associative
  - L'AS organise plusieurs projets pour aider au bon fonctionnement des déplacements, à l'achat du matériel. Par conséquent, chaque licencié se doit de participer à ces projets afin de faire vivre l'association sportive.

L'équipe pédagogique EPS

Date et signature de l'élève:

## 5- Modalités de fonctionnement

Les jours fixes d'entraînement sont inscrits dans le tableau figurant sur la page d'information de l'AS.

**Veillez noter que durant le temps scolaire (permanence de plusieurs classes) des créneaux supplémentaires d'entraînements pourront être mis en place périodiquement durant l'année afin de préparer au mieux nos élèves aux différentes compétitions. Vous en serez informés.**

**L'inscription à l'AS peut se faire toute l'année via le site internet du lycée:**

<https://www.lfib.ac.th/association-sportive/> et en complétant le google form qui vous est envoyé avec ce message.

Cependant pour commencer **les entraînements de Basketball et de Badminton, la semaine du 9 septembre**, il vous faudra inscrire votre enfant **avant le vendredi 6 septembre 13h en complétant le google form et avertir la compagnie MONTRI en charge du transport scolaire avant le vendredi 6 septembre .**

Les demi-pensionnaires pourront prendre leur déjeuner à la cantine le jour de leur entraînement entre 12h et 13h.

Tous les licenciés participant aux entraînements en soirée disposent d'un transport (sans frais supplémentaire) du lycée aux points de dépose suivant:

- Big C Ekkamai
- MRT Thai Cultural Center
- Nanglinchee
- Lumpini

Merci de contacter la compagnie MONTRI pour prendre connaissance des arrêts sur ces 4 lignes.

**Pour bénéficier de ce service, les familles doivent contacter MONTRI le vendredi précédent la séance pour s'inscrire.**

**Les élèves qui sont inscrits au service de transport MONTRI et qui finissent leurs entraînements à 18h bénéficieront d'une dépose à leur domicile.**

## 6- Les objectifs

Permettre la pratique d'activité au plus grand nombre d'élèves

Formation à la vie associative

Proposer des compétitions, rencontres et ouverture sur le pays d'accueil et sur les pays de la zone

## 5- Modalités d'information

La diffusion des informations concernant l'AS se fait:

- Par les enseignants d'EPS lors des cours ou lors des entraînements
- Par la distribution par les enseignants d'EPS du calendrier des activités du moment
- Par affichage de toutes les informations concernant les entraînements, les rencontres, les compétitions (lieu, heure de départ du lycée et heure de retour prévue au lycée, rendez vous sur le lieu de compétition) sur les panneaux d'affichage situés au bureau EPS
- Par mail auprès des parents.
- Par diffusion à travers le poste télé de l'entrée du lycée et de la vie scolaire

Les professeurs d'EPS

Mme Messeghem

La Provisseure